



Crésus Comptabilité

7.2.3 - Les codes TVA pour la méthode effective

7.2.3 - Les codes TVA pour la méthode effective

Lorsque vous saisissez des écritures avec TVA (voir ci-dessus), le choix du code TVA fournit à Crésus Comptabilité toutes les informations dont il a besoin pour calculer la TVA, mais aussi pour intégrer le montant de l'écriture dans le **décompte TVA** (§7.2.7 Contrôle de la TVA).

Il est donc essentiel de choisir le code TVA adapté.

Les codes proposés dans les modèles standards de Crésus sont les suivants (les codes en gras sont ceux utilisés le plus fréquemment). Les chiffres après les codes TVA sont ceux du formulaire de décompte TVA officiel Q01/2017 selon la nLTV. Les numéros d'articles cités sont ceux de cette loi.

Pour comptabiliser les produits (ventes, honoraires, etc.)

TVA à payer

Code	chiffre	
TVA	300	Livraison et prestations de services au taux normal.
TVARED	310	Livraison et prestations de services au taux réduit.
TVAHEB	340	Prestations du secteur d'hébergement.
APSETR	380	Acquisition de prestations de services à l'étranger.
DIMCP	235	Diminution de la contre-prestation, taux normal.
DIMCPRED	235	Diminution de la contre-prestation, taux réduit.

Non soumis TVA

Attention : ces codes sont uniquement pour la **vente**, ils ne doivent pas être utilisés pour les achats à 0% de TVA.

Code Chiffre

EXONERE	220	Prestations exonérées (p. ex exportation, art 23), prestations exonérées fournies à des institutions et à des personnes bénéficiaires (art 107).
EXPORT	220	Prestations fournies à l'exportation.
EXCLU	43	Prestations non imposables (art.21) pour lesquelles il n'a pas été opté selon l'art 22 Opérations exclues du champ de l'impôt.
PSETR	43	Prestations fournies à l'étranger (ne pas confondre avec exportations).

Pour comptabiliser les charges (achats, investissements, etc.)

TVA à récupérer

Code	Chiffre	
IPI	405	Impôt préalable sur l'achat d'investissements et d'autres charges d'exploitation au taux normal.
IPIRED	405	Impôt préalable sur l'achat d'investissements et d'autres charges d'exploitation au taux réduit.
IPFREP	405	Frais de représentation (déductibles à 50 % avant 2010, déductibles à 100% à partir de 2010). Vous pouvez utiliser IPI au lieu de ce code.
IPM	400	Impôt préalable sur l'achat de marchandises au taux normal.
IPMRED	400	Impôt préalable sur l'achat de marchandises au taux réduit.
DEGR	400	Dégrèvement ultérieur selon art 32. Impôt préalable sur l'achat de marchandises au taux réduit.
COR	405	Correction de l'impôt préalable: prestations à soi-même (art. 28, al. 1) et double affectation (art. 30).

CORRED	405	Idem au taux réduit.
--------	-----	----------------------

Mouvements de fonds ne faisant pas partie de la contre-prestation

MF1 900 Subventions, taxes de séjour et similaires. Contributions versées aux établissements chargés de l'élimination des déchets et de l'approvisionnement en eau (art 18, al.2 lettres a à c).

MF2	910	Les dons, les dividendes, les dédommagements, etc. (art 18, al.2 lettres d à l).
-----	-----	--

En exécutant la commande *Options – Codes TVA*, vous ouvrez un dialogue affichant la liste de tous les codes TVA.

Lorsque vous sélectionnez un des codes, une description de son utilisation est affichée :

Liste des codes TVA

Code	Taux	Compte	Déc	Etat
APSET100	7.6	8.0	1171	
APSETR	7.6	8.0	2200	
COR	7.6	8.0	1170	
CORRED	2.4	2.5	1170	
DEGR	0	0	1170	
DIMCP	7.6	8.0	2200	
DIMCPHEB	3.6	3.8	2200	
DIMCPRED	2.4	2.5	2200	
DIVERS	0	0	2200	
EXCLU	0	0	2200	
EXONERE	0	0	2200	
EXPORT	0	0	2200	
IPFREP	7.6	8.0	1171	désactivé
IPHEB	3.6	3.8	1171	
IPHOT	3.6	3.8	1171	désactivé
IPI	7.6	8.0	1171	
IPIRED	2.4	2.5	1171	
IPM	7.6	8.0	1170	
IPMNAT	2.4	2.5	1170	
IPMRED	2.4	2.5	1170	

Prestations exonérées (p. ex exportation, art 23), prestations exonérées fournies à des institutions et a des personnes bénéficiaires (art 107)

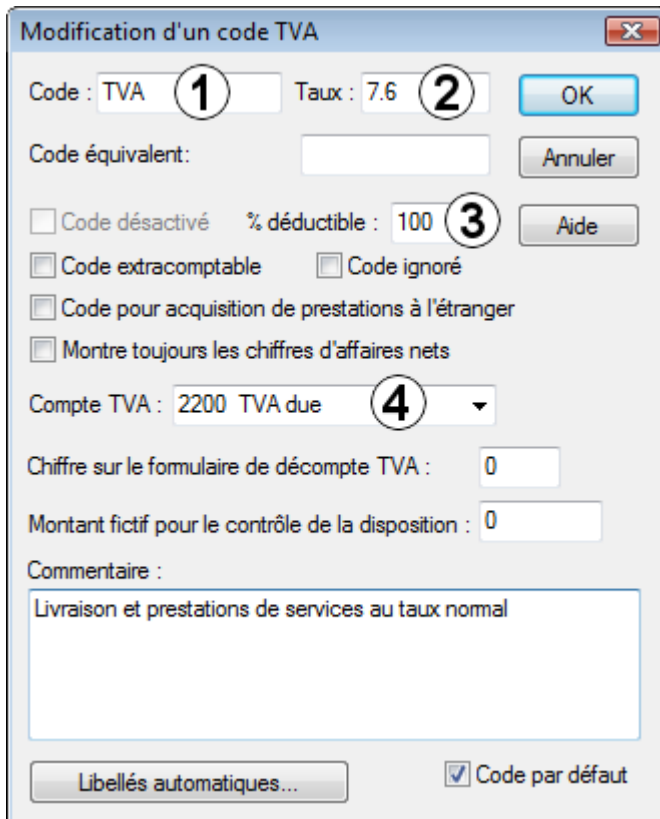
⚠ Les codes TVA avec "non" dans la colonne "Déc" ne sont pas utilisés pour la définition du décompte de TVA.

Montre les codes spécifiques à la méthode... ...effective ...des taux de la dette fiscale nette

Affichage étendu

Le comportement de chaque code répond à une définition modifiable.

- Sélectionnez le code **TVA**, puis cliquez sur *Modifier* pour voir la manière dont le code est défini :



Attention, ne modifiez aucun champ dans ce dialogue sans connaître sa signification. Il pourrait en résulter des erreurs lors du calcul de la TVA.

Un code TVA est défini par les éléments suivants :

L'abréviation composée de lettres et/ou de chiffres, par exemple **IPI**, **IPIRED**, **TVA**, **TVARED**.

Le taux de TVA.

Le pourcentage déductible. Généralement 100% mais par exemple avant 2010 on ne pouvait déduire que 50% de la TVA sur les frais de représentation.

Le numéro du compte dans lequel le montant de TVA sera comptabilisé. Ce compte doit impérativement être un compte **actif** pour les codes TVA concernant la **TVA à récupérer** et un compte **passif** pour les codes TVA concernant la **TVA à payer**.

Le chiffre de référence sur le décompte TVA.

Pour plus de détails concernant les options liées aux codes TVA, référez-vous à la commande *Options – Codes TVA* dans l'aide du logiciel.

Pour établir le **décompte TVA** Cresus Comptabilité se base uniquement sur les écritures qui possèdent un code TVA.

Afin de faciliter la saisie des écritures, chaque compte du **plan comptable** peut contenir un **code TVA par défaut** (§4.2.7 Les différents éléments composant un compte). Lorsque vous saisissez une écriture dans le journal des écritures, Cresus Comptabilité propose automatiquement le **code TVA par défaut** du compte en question. Si le code proposé ne convient pas, vous pouvez le changer (voir ci-dessus). Il n'est donc pas nécessaire d'avoir des comptes séparés pour chaque taux de TVA.

Chaque code de TVA figure dans une position spécifique du formulaire de décompte TVA, et chaque position se réfère à un code TVA. Notez qu'il existe également des codes pour les ventes non soumises à la TVA puisqu'il faut les indiquer dans le décompte TVA officiel.

Un code TVA peut être désactivé en cochant l'option correspondante dans le dialogue de modification d'un code TVA.